



Communiqué de presse - Persbericht

Clôturez votre année fiscale en beauté ...

5 bonnes raisons d'investir encore en 2019 dans un aménagement de camionnette Sortimo

18/11/2019 – La fin de l'année approche à grands pas. Le moment est donc venu de faire le bilan et de procéder aux derniers investissements utiles. Vous bénéficiez encore jusqu'au 31 décembre 2019 de nombreux avantages. Savez-vous par exemple que la déduction pour investissement majorée de 20% expire le 31 décembre 2019 ? La mesure fiscale avantageuse sur les investissements prendra elle aussi fin le 1^{er} janvier 2020. De nouveaux taux d'imposition seront par ailleurs prochainement appliqués. En bref, autant de bonnes raisons d'investir dès aujourd'hui et de clôturer votre année fiscale en beauté ! Que diriez-vous d'opter notamment pour un aménagement de camionnette flexible de Sortimo, leader du marché ?

1. Déduction pour investissement majorée. Bénéficiez de la déduction pour investissement majorée de 20% jusqu'à fin 2019. Cette mesure avantageuse temporaire a été mise en œuvre par le gouvernement dans le but de stimuler les investissements. La déduction pour investissement majorée expire le 31 décembre 2019. À partir du 1^{er} janvier 2020, le taux sera de nouveau réduit à 8%.

2. Mesure fiscale avantageuse. Les petites sociétés qui investissent encore en 2019 peuvent inclure l'ensemble de l'année dans leurs frais. Un investissement réalisé le 31 décembre 2019 pourra dès lors être intégralement inclus dans l'exercice fiscal 2019. Cette mesure fiscale avantageuse sera supprimée l'an prochain et le nombre de jours de possession de l'investissement sera pris en compte. En d'autres termes, si vous investissez le 31 décembre 2020, seul 1/365^e des frais pourra donc être inclus dans les frais de l'année.

3. Nouveaux taux d'imposition. Le 1^{er} janvier 2020, le taux d'imposition des sociétés baissera de 29,58% à 25% et de 20,40% à 20% sur les premiers 100.000 euros de bénéfices pour les PME. Si vous avez encore l'intention de faire des frais, nous vous conseillons de ne plus attendre car vous avez la possibilité jusque fin 2019 d'épargner des frais grâce au taux d'imposition supérieur.

4. Productivité accrue L'aménagement de camionnette flexible de Sortimo vous permet d'augmenter votre niveau de professionnalisme. Un aménagement adéquat vous assure ordre et structure et vous donne directement un aperçu clair du matériel transporté. En



Communiqué de presse - Persbericht

outre, la conception réfléchie des systèmes Sortimo accroît le professionnalisme et la sécurité de vos déplacements.

5. Une meilleure rentabilité. Cerise sur le gâteau, les solutions en matière de mobilité proposées par Sortimo améliorent la rentabilité de votre entreprise. Que vous optiez pour l'aménagement de véhicule efficace « SR5 », les systèmes d'étagères rabattables flexibles « FR5 », les ateliers mobiles « WorkMo », les systèmes d'arrimage « ProSafe » ou les BOXX multifonctionnelles, Sortimo vous fait gagner du temps et de l'argent !

Attention : les avantages 1, 2 et 3 sont uniquement valables pour les entreprises individuelles et les petites entreprises qui au cours du dernier exercice fiscal n'ont pas dépassé plus d'un des critères suivants :

- moyenne annuelle de 50 travailleurs
- chiffre d'affaires annuel de 9 millions d'euros hors TVA
- bilan total de 4,5 millions d'euros

Pour plus d'informations :

Sortimo Belux bvba

Nick Van Dessel – Marketing Manager – nvandessel@sortimo.be

Schaarbeeklei 491

1800 Vilvorde

Téléphone : +32 (0)2/355.03.70

Fax : +32 (0)2/355.03.71

www.mySortimo.be